

Marche à suivre pour bénéficier d'un soutien financier pour une enseignante invitée ou un enseignant invité dans le cadre du programme Swiss European Mobility (SEMP)

1. Déposer une demande

La personne de l'Université de Fribourg, qui invite l'enseignant-e d'une université européenne à enseigner à l'Unifr remplit la demande via son portail MyUnifr et la transmet au Service des relations internationales (SRI) jusqu'au 1^{er} octobre de l'année en cours.

2. Confirmation du SRI

Le SRI informe la personne qui a déposé la demande de l'issue de sa requête. Celle-ci dépend du nombre et du montant total des subventions demandées.

... suite à venir